

PREVENTIVE ART

REGLEMENT DU CONCOURS « ART ON CONDOMS » 2026

1. L'organisateur

Est dénommé l'organisateur : le service HIV Berodung de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont le siège se trouve à L-2316 Luxembourg, 94, Boulevard du Général Patton (désigné ci-après comme le « service HIV Berodung »).

Le service HIV Berodung organise le concours « ART ON CONDOMS » et le vote en ligne dans le cadre de ses actions de sensibilisation en relation avec la journée mondiale du Sida.

2. Participants au concours

La participation au concours consiste en la remise d'un projet de couverture graphique (sous forme de dessin, écriture ou tout autre motif graphique en format A4 de bonne qualité) d'un emballage pour préservatif individuel constituant une œuvre personnelle du participant (désigné ci-après comme le « projet »).

Ce concours est ouvert à toute personne résidant au Luxembourg ou dans les zones frontalières en France, Belgique, Allemagne. Sont exclus les membres du service HIV Berodung de la Croix-Rouge et membres du jury.

La limite d'âge est fixée selon les différentes catégories :

- Jeunes (de 12 à 20 ans)
- Adultes (à partir de 21 ans)

3. Conditions de participation au concours

Détails techniques concernant les projets :

- Les projets **doivent obligatoirement avoir les dimensions du gabarit de l'emballage** pour préservatif précisées sur le schéma ci-joint.
- Ils doivent être rendus sur l'équivalent d'une **feuille A4**, à savoir 21 x 29,7 cm **ou sous format PDF ou JPEG de bonne qualité** (résolution min 300 dpi).
- Les projets doivent être **accompagnés du formulaire d'inscription** ci-joint pour le **lundi 26 octobre 2026 à 17h au plus tard**.
- Le **nom** ou toute autre **identification** du·de la participant·e ne doivent **pas figurer sur le visuel** du projet.
- Les projets qui comportent un **message à connotation discriminatoire** envers une religion, une culture, une race, une ethnie, le sexe, le genre etc. ne seront pas acceptés ni exposés.

- Les projets qui impliquent une **violation avec des droits d’auteur** d’une autre personne que l’auteur·e du projet **ne seront pas acceptés ni exposés**.
- Le message de prévention « **MY PARTY, MY SAFETY !** » doit **figurer de manière lisible et visible sur** le visuel.

4. Remise des projets

Les projets doivent être **accompagnés du formulaire d’inscription** rempli ci-joint (**LE TOUT ECRIT EN MAJUSCULES ET DE FAÇON LISIBLE**) et déposés ou envoyés à l’adresse suivante : **HIV Berodung 94 bvd Patton, L-2316 Luxembourg** au plus tard le **26 octobre 2026 à 17h**, le cachet de la poste faisant foi.

Ils peuvent également être **envoyés en version informatique PDF ou JPEG en bonne résolution par email** à : prevent.hivberodung@croix-rouge.lu sans oublier de joindre le formulaire d’inscription ci-joint.

5. Propriété des œuvres

Par leur participation au concours, les auteur·rice·s des projets et/ou leur représentant légal cèdent irrévocablement et gratuitement tous les droits patrimoniaux de leurs œuvres au service HIV Berodung et acceptent irrévocablement les utilisations suivantes pour le futur : impression et diffusion gratuite de ces œuvres dans le cadre de la politique de prévention du VIH menée par le service HIV Berodung, sur quelque support que ce soit.

Le service HIV Berodung se charge de l’édition, de l’impression et de la distribution des projets retenus par le jury.

L’organisateur se réserve le droit d’exclure tout projet qui ne remplirait pas les conditions visées sous le présent point.

6. Le jury

Le jury est composé au minimum de membres du personnel du service HIV Berodung, d’un représentant de « Cap4Lap » et de « Post Luxembourg ».

7. Sélection des projets

Le jury désignera et retiendra en toute indépendance les projets pour l'impression.

Les projets retenus pour l'impression par le jury seront édités et imprimés sur des pochettes de préservatif unique et utilisés dans le cadre de la politique de prévention du VIH du service HIV Berodung Luxembourg.

Les projets retenus pour l'impression feront également l'objet d'un vote du public en ligne sur la page Facebook HIV Berodung & DIMPS, vote qui déterminera le gagnant du 1^{er} prix.

Tous les projets feront l'objet d'une exposition virtuelle visible sur les réseaux sociaux suivants (Facebook : HIV Berodung & DIMPS / Instagram : hiv_berodung / You Tube : HIV Berodung prévention) après l'évènement.

8. La participation au vote en ligne

En parallèle au concours, le service HIV Berodung organise un vote en ligne sous la forme d'un « like » / « j'aime » sur les projets retenus exposés sur la page Facebook HIV Berodung & DIMPS pour déterminer le·la gagnant·e du « **Prix Facebook** » (toutes catégories confondues).

Le vote en ligne débute le jeudi **29 octobre 2026** à 8h30 et se clôture le mercredi **04 novembre 2026** à 16h00.

La participation au vote en ligne sur Facebook donne automatiquement accès à un tirage au sort parmi tous les votants qui permet de gagner un lot de participation. Toutefois, le gagnant du tirage au sort ne peut être un membre du personnel du service HIV Berodung (les membres du service peuvent voter mais sont exclu du tirage au sort).

9. Gagnants / Lauréats du concours

Le·la gagnant·e du « **Prix Facebook** », toutes catégories confondues, sera celui·celle dont le projet aura récolté le plus de « like » / « j'aime » sur la page Facebook HIV Berodung & DIMPS pendant la durée du vote en ligne. En cas d'égalité des votes, le jury tranchera et choisira le·la gagnant·e du « **Prix Facebook** ».

Les autres lauréat·e·s seront déterminé·e·s par délibération du jury dans chacune des catégories (3 prix récompensent la catégorie « jeune » et 2 prix la catégorie « adulte »). Le jury attribuera maximum 1 prix par gagnant·e.

10. Remise des prix

Sous réserve que les mesures sanitaires applicables à cette date le permettent, la remise des prix se fera en présentiel et aura lieu le 1^{er} décembre, au Grand Théâtre de la Ville de

Luxembourg. Les gagnant·e·s du concours seront contacté·e·s par téléphone ou email par le service HIV Berodung et informé·e·s des derniers détails concernant la remise des prix.

Le·la gagnant·e du « **Lot de participation** » sera tiré·e au sort parmi tou·te·s les participant·e·s au vote en ligne. Le tirage au sort se fera lors de la remise des prix le 1^{er} décembre. Le·la gagnant·e sera contacté·e quelques jours après l'évènement par message Facebook par HIV Berodung & DIMPS.

11. Lots gagnants du concours

Les lots des différentes catégories sont offerts par nos sponsors « **CAP4LAB** » et « **Post Luxembourg** ».

12. Protection des données / RGPD:

Toutes les données personnelles fournies directement au service HIV Berodung dans le cadre du concours ne sont recueillies, traitées et conservées uniquement par le service HIV Berodung et ce, pour la seule fin du concours et de la remise des prix. Les données des personnes dont les projets ne seront pas retenus seront automatiquement supprimées.

Les données personnelles fournies au service HIV Berodung dans la cadre du vote en ligne ne sont recueillies, traitées uniquement par le service HIV Berodung et ce, pour la seule fin du tirage au sort. Elles ne seront pas conservées.

13. Informations supplémentaires :

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service HIV Berodung au 2755 4500 ou par email : prevent.hivberodung@croix-rouge.lu